

# Garde des enfants et temps des familles, un univers de loisir à redéfinir.

par André Thibault, directeur du Laboratoire en loisir et vie communautaire

Au Québec, dans plus des deux tiers des familles, les parents occupent un emploi à l'extérieur. En 2001, près de 130 000 familles ont eu recours aux services de garde<sup>1</sup>. En 2003, il y avait 230 000 enfants dans les services de garde en milieu scolaire, services ayant principalement un mandat en loisir<sup>2</sup>.

Ces chiffres soulèvent la question de la conciliation famille/travail/loisir qui occupe l'avant-scène des préoccupations publiques. Dans ce numéro, l'Observatoire s'est préoccupé de documenter les effets de ce phénomène sur l'offre publique en loisir.

Un phénomène qui interpelle le loisir public. Et pour cause, ces milieux de garde occupent dorénavant une large plage du temps libre des enfants. Ils sont autant de nouveaux lieux d'activités parascolaires ou d'activités " après l'école " et occupent des espaces libres qui, auparavant, ont fait l'objet d'échanges " municipaux-scolaires ".

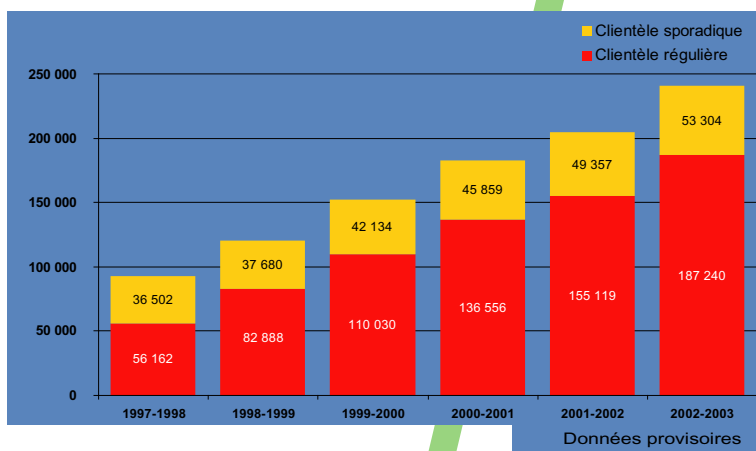
## Familles nouvelles, exigences nouvelles.

Le phénomène de la " garde " impose une nouvelle façon de voir la concertation municipale-scolaire.

Il requiert, pour les parents, l'accès à des programmations adaptées à leurs besoins, à leurs horaires et prône une plus grande accessibilité aux services et aux équipements de loisir. Il oblige à repenser les services offerts aux enfants pour assurer un équilibre harmonieux entre les expériences de pratique encadrée et de pratique libre.

### Le besoin croissant de milieux de garde.

En 1999, une première enquête du Bureau de la statistique du Québec sur les besoins des familles en matière de services de garde révélait que près de la moitié, plus précisément 49 %, des enfants de moins de 12 ans se font garder sur une base régulière en raison du travail ou des études de leurs parents. En 2001, une nouvelle étude fixait le pourcentage à 58,7 pour les enfants âgés de moins de 5 ans.



Quand les enfants sont jeunes, les parents ont recours aux services de garde en milieu scolaire dont la mission, rappelons-le, porte essentiellement sur le loisir et les travaux scolaires.

Le temps de loisir et de plaisir suppose une activité qui intéresse les enfants (sport, lecture, chant, bricolage, activités de plein air, jeux de société...) et comme les intérêts sont diversifiés, il faut leur offrir quelques choix et décider avec eux selon les possibilités et les disponibilités d'équipements. Le plaisir, pour sa part, suggère une atmosphère agréable et conviviale.

Depuis 1999, il est obligatoire d'allouer aux enfants une période consacrée à la réalisation de travaux scolaires; c'est une condition des règles budgétaires. Le temps peut varier en fonction de ce que les enseignants demandent<sup>2</sup>. Précisons, que cette obligation ne s'applique pas aux enfants de la maternelle qui n'ont pas de travaux scolaires.

Le tableau ci-contre montre la croissance phénoménale des inscriptions dans ces services en milieu scolaire.

En six ans, la clientèle régulière a augmenté de 333 %, le nombre de postes à temps plein de 340 % et les budgets de 516 % : budgets qui atteignaient 185 millions de dollars en 2002-03<sup>2</sup>.

### La course à l'argent et celle... contre la montre.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, la pauvreté, c'est la privation de choix et d'occasions qui permettraient aux individus de mener une vie décente<sup>3</sup>.

Le Bureau de la statistique du Québec évaluait qu'après impôts, 6,2 % des familles vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1998. Cette même année, le pourcentage était de l'ordre de 33,3 pour les familles dirigées par une mère seule. Dans l'ensemble, les familles québécoises ont dépensé 2 700\$ en loisir en 2001 et les familles dont le revenu est inférieur à 32 000\$ par année ont, quant à elles, dépensé moins de 1 400\$<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, plusieurs familles sont pauvres, non pas seulement sur un plan budgétaire, mais aussi en temps et ont peine à mener une vie décente en loisir.

page 2

① Depuis l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la gestion familiale, qu'elles assumaient jadis presque en entier, échoit à toute la famille, laquelle doit s'en charger à la fin d'une journée passée à l'extérieur du foyer. Les couples qui comptent deux conjoints salariés sont devenus la norme en Amérique du Nord, et ils confrontent quotidiennement l'obligation de trouver, de protéger et de négocier cette denrée devenue rare qu'est le temps. Au Canada, les conjoints d'environ sept couples mariés sur dix sont tous deux sur le marché du travail<sup>5</sup>. Quatorze pour cent des familles canadiennes sont des familles monoparentales, ayant majoritairement à leur tête des mères sur le marché du travail<sup>5</sup>. Mais on constate que la plupart des familles canadiennes, indépendamment du type de famille ou du statut socio-économique, sont "pauvres en temps"<sup>6</sup>.

De plus, la course contre la montre est en train de modifier largement la qualité du temps de l'enfance. Daly constate que :

① "...se manifeste une tendance à soumettre des enfants de plus en plus jeunes au contrôle institutionnel. Si l'on prend pour acquis que le temps des enfants est sévèrement régi dès l'école primaire, il est plus récent de voir des enfants d'âge préscolaire soumis à des horaires stricts. Ainsi, on voit aujourd'hui de très jeunes enfants se faire presser au même titre que les enfants plus âgés<sup>6</sup>."

Ce contrôle bureaucratique du temps des enfants envahit aujourd'hui non seulement le domaine public qu'est l'école, mais également le domaine de leurs loisirs<sup>7</sup>.

On assiste à une structuration accrue des activités parascolaires attribuable aux contraintes imposées par les activités économiques des parents. Les activités parascolaires et sportives des enfants et les différents cours régissent encore davantage leur temps de loisir. Même les colonies de vacances sont devenues des lieux spécialisés d'apprentissage linguistique, informatique ou sportif.

Ce contrôle accru sur le temps de l'enfant donne lieu à une "spontanéité planifiée" qui limite le champ d'expérimentation et d'exploration libres en faveur d'une expérience organisée du temps, qui est "motivationnelle, structurée et axée sur un rôle"<sup>7</sup>. Ce qui pose un problème, selon Elkind<sup>8</sup>, c'est qu'il est essentiel que les enfants jouent à leurs propres jeux, établissent leurs propres règles et respectent leurs propres horaires; l'intervention des adultes fait obstacle à cet apprentissage essentiel que les enfants ne peuvent faire que dans l'autonomie<sup>6</sup>.

La pauvreté "temporelle" s'exprime aussi par la déception des parents quant à la qualité du temps. Pour eux, un temps familial de qualité est souvent caractérisé par l'intimité et par la spontanéité du moment. On a aussi largement perdu la qualité du temps en "communauté" qui constituait une grande partie du temps libre des familles traditionnelles dans des collectivités non moins traditionnelles.

Dès lors, l'accessibilité au loisir se mesure autant en temps qu'en argent d'où la montée, sans doute, de la pratique libre dans les parcs, les pistes de toutes sortes et les aires vertes, bleues ou blanches rendue possible par une meilleure qualité de la gestion du temps.

## Les trois interpellations du monde du loisir et du sport.

Il est clair que la pauvreté grandissante du temps libre des Québécois, particulièrement celle des jeunes familles, interpelle le système public de loisir. Pour réaliser sa mission, celle de soutenir le développement et l'aménagement des conditions d'accès, de qualité et de variété des expériences du temps libre par le jeu, le sport, l'art et la vie communautaire, le système public doit fonder son action sur les réalités suivantes.

### La concertation municipale-scolaire porte sur la continuité, la qualité et l'intégration des services.

Les services de garde en milieu scolaire occupent une large partie du loisir des enfants. Toutefois, ils ne couvrent pas, entre autres, les semaines de relâche ni la période des vacances généralement prises en charge par les municipalités souvent confrontées à la difficulté de recruter des moniteurs de qualité pour leurs programmes estivaux. La courbe démographique et la hausse inévitable des salaires ne peuvent qu'accentuer cette lacune au cours des prochaines années.

Du côté scolaire, les moniteurs des services de garde, souvent plus qualifiés, sont contraints au chômage, puisqu'ils occupent des postes précaires.

Dans une perspective d'éducation aux habitudes de vie et de transfert de ces apprentissages au quotidien, pourquoi agir en silo? Des programmes comme "Québec en forme" tentent de briser ces cloisons. Faut-il aller plus loin et considérer les services de garde en milieu scolaire comme des centres communautaires de loisir, qu'il soit sportif, culturel ou scientifique?

En outre, on constate que les parents sont essouffés par la course aux périodes d'inscription pour se garantir l'accès à certains services.

Les parents réclament de plus en plus des services de qualité. Ils ont besoin de programmes de loisir et de services de garde déployés en synergie et non en parallèle. Dès lors, les services de garde deviennent un nouveau joueur en loisir public et les organisations existantes doivent aussi agir dans les milieux de garde.

Dans les deux cas, la concertation municipale-scolaire doit intégrer ce nouveau paradigme.

## La qualité du temps libre devient critère de qualité des services et des programmes.

L'évaluation de la qualité des activités et des programmes en fonction de la qualité du temps (structuré, libre, lent, rapide, etc.) constitue un domaine nouveau encore en construction chez les spécialistes du temps libre.

Pourtant, il doit absolument être développé pour assurer la qualité de l'offre de services, pour maintenir un équilibre entre le temps encadré et le temps libre des enfants aujourd'hui très vite " institutionnalisés ".

Le temps libre et le loisir des enfants ne peuvent se limiter à une expérience de loisir " bureaucratise " dont les objectifs sont fixés par les adultes. Ils doivent garder une place à une " pratique libre " favorable au développement de l'autonomie et de la créativité. Voilà un chantier à mettre en œuvre.

## Le loisir pour les enfants doit offrir l'occasion d'un moment complice avec les parents.

Le temps en famille étant de plus en plus compté, il est fréquent que, pour nombre de parents, l'accompagnement des enfants aux activités sportives et aux multiples " cours " offerts constitue un temps privilégié de loisir en famille.

Pourtant, peu de ligues de sport, peu de gestionnaires de terrains de soccer et d'arénas composent leur offre dans cette perspective.

Comment faire pour que les parents qui assistent à un match de hockey y puisent la satisfaction d'une expérience de loisir?

Pour que ceux qui assistent à un match de soccer y trouvent une expérience d'intégration sociale et voient augmenter leur sentiment d'appartenance à leur quartier? Pour qu'ils ne se sentent pas obligés d' " évacuer " les terrains dès la fin du match?

Comment une famille au complet peut-elle assumer une tâche de bénévole lors d'un tournoi?

Bref, comment faire pour offrir un loisir qui soit tout à la fois un temps familial et communautaire?

Le loisir pour les enfants, qu'il soit sportif, culturel ou communautaire, doit encourager la réunion, la complicité des parents et de leurs enfants dans la réalisation d'une activité commune.

## Un défi pour les spécialistes de la qualité du temps libre.

**Charlie Chaplin, dans son film "Modern Times", fut le premier à représenter les humains comme les pignons d'un engrenage industriel; nous percevons, depuis lors, nos obligations quotidiennes comme pressantes, enrégimentées et soumises à un contrôle extérieur à nous-mêmes.**

**Le spécialiste en temps libre doit dorénavant inclure la qualité et la pertinence du temps libre comme une condition de réussite de l'expérience de loisir et éviter les débordements du temps enrégimenté, bureaucratique au détriment du temps du plaisir et du jeu.**

**Il doit se préoccuper de l'accroissement de la richesse du temps famille, en durée et en qualité. Bref, le phénomène de " garde " commande une révision en profondeur des façons de faire. En cela, il donne raison aux parents de réclamer l'établissement d'une continuité de services entre le scolaire, le municipal et le communautaire : une continuité qui passe forcément, indubitablement par la concertation municipale-scolaire.**

1 Source : [http://www.mfe.gouv.qc.ca/serv\\_garde/statistiques/profil\\_utilisateurs.asp](http://www.mfe.gouv.qc.ca/serv_garde/statistiques/profil_utilisateurs.asp)

2 Source : Claire Michaud, ministère de l'Éducation du Québec, <http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/projets/servicesdegarde/services.htm>.

3 Source : Cité dans Gouvernement du Québec (2002), La Volonté d'agir, la force de réussir, Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, p.15.

4 Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, compilation : Institut de la statistique du Québec, <http://www.mfe.gouv.qc.ca/famille/statistiques>.

5 Source : Statistique Canada, (1995). Enquête sociale générale. Ottawa

6 Source : Kerry Daly (2000) De plus en plus vite : la reconfiguration du temps familial, Institut Vanier de la Famille [http://www.vifamily.ca/library/cft/faster\\_fr.html#author](http://www.vifamily.ca/library/cft/faster_fr.html#author)

7 Source : Qvortrup, Jens. (1991). Childhood as a Social Phenomenon - An Introduction to a Series of National Reports. In M. Bardy, J. Qvortrup, G. Sgritta & H. Wintersberger (éds.) Childhood as a Social Phenomenon. Vienna, Austria: European Centre for Social Welfare Policy and Research.

8 Source: Elkind, David. (1981). The Hurried Child: Growing up Too Fast Too Soon. Reading, Mass: Addison-Wesley Publishing Company.

Volume 1 / Numéro 10

Mai 2004

**Observatoire  
québécois  
du loisir**

3351 boul. des forges  
C.P. 500  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 5H7

Téléphone : (819) 376-5011 • 3451  
Télécopieur : (819) 373-1988  
Courriel : [oql@sls.gouv.qc.ca](mailto:oql@sls.gouv.qc.ca)  
<http://www.sls.gouv.qc.ca/fr/loisir/oql.asp>

En collaboration avec



Conseil  
québécois  
du  
LOISIR



Laboratoire en loisir  
et vie communautaire

Affaires municipales,  
Sport et Loisir

Québec

Les unités régionales  
loisir et sport  
DU QUÉBEC



Association québécoise  
du loisir municipal